



HAL
open science

Licence Administration économique et sociale

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Administration économique et sociale. 2017, Université de Limoges. hceres-02027118

HAL Id: hceres-02027118

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027118v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence Administration économique et sociale

Université de Limoges

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017 sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Droit, économie, gestion

Établissement déposant : Université de Limoges

Établissement(s) cohabilité(s) : IAE

Présentation de la formation

Cette licence propose aux étudiants une formation généraliste permettant d'acquérir un socle de compétences et de connaissances fondamentales. Les étudiants se préparent pour la majorité à poursuivre en master.

La licence *AES*, portée par la faculté de sciences économiques, est organisée en cinq parcours :

- Le parcours *Administration générale et territoriale (AGT)* prépare à la fonction publique d'Etat et territoriale ;
- Le parcours *Administration et gestion de l'entreprise (AGE)* prépare aux fonctions de gestion au sein des entreprises ;
- Le parcours *Commerces et affaires internationales (CAI)* prépare aux métiers liés au commerce ;

Deux parcours sont plus atypiques :

- Le parcours *Sanitaire et social (SS)* dont la 3^{ème} année s'effectue à l'IAE (institut d'administration des entreprises) ;
- Le parcours *Droit et métier de l'immobilier (DMI)* qui couvre les deux premières années de la licence puis oriente les étudiants vers deux licences professionnelles.

Jusqu'au 4^{ème} semestre, les étudiants partagent une part importante de cours et mutualisent des enseignements avec la licence de droit et la licence d'économie.

La licence *AES* jouit d'une attractivité importante et s'appuie sur une équipe pédagogique investie dans la réussite des étudiants.

Analyse

Objectifs
<p>Cette licence propose aux étudiants une formation généraliste permettant d'acquérir un socle de compétences et connaissances fondamentales. Les objectifs assignés à la formation sont en lien avec l'offre de formation, puisque les étudiants sont invités à affiner leur esprit d'analyse, leurs compétences techniques et leurs capacités rédactionnelles. Les débouchés accessibles aux étudiants sont bien distingués par parcours les préparant à des postes à responsabilités dans le secteur privé et le secteur public.</p>

Organisation
<p>L'organisation de la Licence <i>AES</i> est complexe en raison du nombre de parcours (cinq) et des disparités entre parcours. La licence <i>AES</i>, portée par la faculté de droit et de sciences économiques, est organisée en cinq parcours :</p> <ul style="list-style-type: none"> · Le parcours <i>Administration générale et territoriale (AGT)</i> prépare à la fonction publique d'Etat et territoriale ; · Le parcours <i>Administration et gestion de l'entreprise (AGE)</i> prépare aux fonctions de gestion au sein des entreprises ; · Le parcours <i>Commerces et affaires internationales (CAI)</i> prépare aux métiers liés au commerce ; <p>Deux parcours sont plus atypiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> · Le parcours <i>Sanitaire et social (SS)</i> dont la 3^{ème} année s'effectue à l'IA ; · Le parcours <i>Droit et métier de l'immobilier (DMI)</i> qui couvre les deux premières années de la licence puis oriente les étudiants vers deux licences professionnelles. <p>Jusqu'au 4^{ème} semestre, les étudiants partagent une part importante de cours et mutualisent des enseignements avec la licence de droit et la licence d'économie.</p> <p>Au vu des effectifs de la troisième année, cette démultiplication des parcours ne se justifie pas.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La formation est adossée à trois laboratoires et/ou centre de recherche : le Centre de recherche sur les entreprises, les organisation et le patrimoine (CREOP) dont les axes sont proches des thèmes abordés dans le parcours <i>ACGE</i>, le laboratoire d'analyse et de prospective économique (LAPE) dont les axes sont proches du parcours <i>CAI</i> et l'observatoire des mutations institutionnelles et juridiques (OMIJ) dont les axes sont proches des parcours <i>AGT</i>, <i>AGE</i> et <i>SS</i>.</p> <p>Les universités proches (Poitiers, Tours, Orléans) proposent des formations comparables à la Licence <i>AES</i> mais l'université de Limoges se distingue en proposant le parcours <i>CAI</i> et le parcours <i>DMI</i>.</p> <p>Le parcours <i>Sanitaire et Social</i>, se distingue par l'orientation vers les structures sociales et l'aide à la personne, alors que ce parcours dispensé à Tours est spécialisé vers le secteur médical.</p> <p>Le positionnement dans le paysage professionnel local n'est pas évoqué, on ignore le positionnement par rapport au tissu industriel et des services locaux, ce qui paraît quelque peu regrettable au regard de la forte spécialisation de certains parcours.</p>
Equipe pédagogique
<p>Le responsable de la licence assure le pilotage de l'équipe pédagogique et préside le conseil de perfectionnement. Il est assisté par un directeur d'études qui assure l'accompagnement et le suivi des étudiants et d'un référent pédagogique qui s'occupe du suivi des étudiants, des stages et des projets.</p> <p>L'équipe pédagogique se réunit deux fois par an à la fin de chaque semestre. Au regard de tous ces éléments, le pilotage et le fonctionnement de cette équipe pédagogique semble satisfaisant.</p> <p>L'équipe est majoritairement composée d'enseignants chercheurs (47) de différentes spécialités : droit (public et privé), économie, informatique et management et de 5 autres enseignants (certifiés ou intervenants extérieurs). La présence des professionnels est pertinente au regard des parcours proposés.</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>Depuis 2011 les effectifs ne cessent d'augmenter en première année. En 2011, on compte 153 inscrits et en 2015, 251 inscrits en L1. En deuxième année on compte 123 étudiants en 2011 et 128 en 2015. Ce n'est qu'à partir de la troisième année que l'on dispose d'information sur le nombre d'inscrits par parcours. Ainsi en 2011 on compte : 47 étudiants en <i>AGE</i>, 9 en <i>AGT</i>, 28 en <i>CAI</i> et 39 en <i>SS</i>. Pour 2015, on compte : 37 étudiants en <i>AGE</i>, 11 en <i>AGT</i>, 54 en <i>CAI</i>, et 25 en <i>SS</i>.</p> <p>Ainsi, en troisième année, les effectifs sont très variables selon les parcours (37 étudiants pour le parcours <i>AGE</i> qui connaît une certaine stabilité, le parcours <i>AGT</i> n'attire qu'une dizaine d'étudiants, le parcours <i>CAI</i> est manifestement de plus en plus demandé (de 28 en 2011 à 54 en 2015), et le parcours <i>Sanitaire et Social</i> est stable : de 39 à 25.</p> <p>Les effectifs du parcours <i>DMI</i> (première et deuxième année) ne sont pas communiqués.</p> <p>Le taux d'abandon est élevé en L1 (139 étudiants sur 251 en 2015 ont abandonné la formation, ils étaient 137 sur 264 en 2014). Une grande majorité des étudiants inscrits en L3 valident leurs diplômes. Les poursuites d'études à l'issue du L3 ne sont pas communiquées.</p> <p>La licence <i>AES</i> apparaît attractive au regard de ses effectifs dans l'absolu, mais aussi en relatif par rapport à la licence d'économie. L'organisation et les objectifs très lisibles, la progressivité et le nombre de parcours proposés sont certainement un déterminant de cette attractivité. Elle est renforcée par une attractivité au niveau de la L2 pour les étudiants issus de filières courtes types BTS et IUT.</p> <p>Pour les parcours <i>AGT</i>, <i>AGE</i> et <i>CAI</i>, 70% des étudiants poursuivent en master. Les étudiants du parcours <i>SS</i> (géré par l'IAE) poursuivent à 90% à en master à l'IAE. On ignore le devenir des étudiants inscrits en <i>DMI</i> en L1 et L2 et qui doivent en principe s'orienter vers des licences professionnelles.</p>

Place de la recherche
Les enseignants-chercheurs qui interviennent au sein de la formation sont rattachés aux CREOP, LAPE et OMJI et nourrissent très probablement leurs enseignements de leurs travaux de recherche qui s'articulent autour des matières intéressant le droit des entreprises et du patrimoine, banques et finances internationales, droits des affaires, droit social, droit de la santé et le management.
Place de la professionnalisation
Le lien entre les enseignements et leur organisation et les compétences professionnelles visées est très lisible et satisfaisant. Il existe une réflexion sur les métiers en amont de l'organisation de la licence. La place de la professionnalisation est ensuite modulée en fonction des parcours et de leurs exigences propres. Elle est très présente pour le parcours <i>DMI</i> et relative pour les autres parcours. En ce qui concerne le parcours <i>DMI</i> (L1 et L2 uniquement) : les enseignements sont largement assurés par des professionnels du secteur immobilier, ce parcours comporte une UE intitulée <i>Pratique professionnelle</i> au sein de laquelle les étudiants s'initient aux différents domaines de leur future profession. Les étudiants peuvent rencontrer des chefs d'entreprises s'ils suivent un cours à option <i>Challenge destination entreprise</i> mené en collaboration avec la CCI (chambre de commerce et d'industrie) de la Haute-Vienne.
Place des projets et des stages
Les étudiants suivent un cycle de conférences professionnelles (en L2) permettant de découvrir différents métiers et de prendre contact avec le milieu professionnel. Au cours de la même année ils doivent rédiger un rapport dans le cadre du projet professionnel ou personnel. La même possibilité est offerte au semestre 6 « Clés pour l'emploi » et s'adresse particulièrement aux étudiants issus d'un BTS ou DUT ayant intégré la L3 <i>AES</i> . La place des stages est également inégale selon les parcours allant de 6 semaines pour la plupart des parcours à 12 semaines pour le parcours <i>SS</i> .
Place de l'international
Les mobilités sont organisées dans le cadre du programme ERASMUS. Toutefois, seuls 9 étudiants en 5 ans ont optés pour une mobilité sortante et 8 sur la même période pour la mobilité entrante ce qui est très faible au vu des effectifs inscrits dans cette mention. Il serait bon d'avoir un diagnostic complet de la part de l'équipe pédagogique de la licence <i>AES</i> . Les étudiants suivent 15h de TD d'anglais par semestre, sauf pour les étudiants en <i>CAI</i> qui ont 24h TD. Les étudiants peuvent se préparer dès la première année à passer le certificat de compétences en langues étrangères de l'enseignement supérieur CLES en troisième année.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
Le recrutement des étudiants de L1 se fait selon la procédure nationale d'admission post-bac, l'équipe pédagogique se prononce sur des profils qu'elle juge à risque en termes de décrochage, elle délivre un avis pour tous les candidats et les informe des taux de réussite par type de bacs. En 3 ^{ème} année la mention intègre des étudiants issus de BTS ou DUT. Les passerelles entrantes ou sortantes avec la licence mention <i>Droit et la licence</i> mention <i>Economie</i> sont rendues possibles par l'existence de nombreux cours mutualisés. Par ailleurs, les étudiants inscrits en L1 ont la possibilité de se réorienter et bénéficient de conseils individualisés dès le premier semestre grâce à l'organisation d'une semaine de réorientation, par le carrefour des étudiants en partenariat avec le rectorat. On ne connaît pas le nombre d'étudiants qui choisissent une réorientation. Des passerelles existent également pour accueillir des étudiants venant de formation de BTS ou IUT ou encore pour permettre aux étudiants de la licence d'aller vers différentes licences professionnelles. Les passerelles sont possibles à l'issue du premier semestre ou de la première année en licence droit et en licence économie. Parmi les dispositifs d'aide à la réussite, un effort est fait pour aider les étudiants ayant des difficultés en anglais. Globalement, les étudiants bénéficient d'un soutien important durant la licence pour les aider à réussir ou se réorienter, et l'existence de nombreuses passerelles est également un point fort à souligner.

Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>Les enseignements sont dispensés sous la forme de CM et de TD uniquement en présentiels. Seul le parcours <i>Sanitaire et Social</i> accueille des étudiants en formation continue (1 à 5 candidats par an).</p> <p>La formation met à disposition des étudiants en situation particulière ou en situation de handicap des outils et facilités comme la structure Handisup qui leur permet de récupérer des cours fournis par les étudiants, ou encore la mise à disposition de tables de travail adaptées.</p> <p>Peu d'étudiants sont admis via des VAE (Validation des acquis de l'expérience), ce qui est logique compte tenu du caractère généraliste de la formation.</p> <p>L'offre numérique via le cloud / ENT de l'université est réelle. Elle permet des échanges (documents, cours, etc.) entre enseignants et étudiants.</p>
Evaluation des étudiants
<p>L'évaluation des étudiants de la Licence <i>AES</i> se fait en contrôle continu et contrôle terminal. La part de l'évaluation terminale par oraux est très importante en L3 (2/3 des matières, contre 24% en L1/L2).</p> <p>Le jury d'examen est composé des membres de l'équipe pédagogique et se réunit une fois par session.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>Le suivi de l'acquisition des compétences se fait par les différentes évaluations dont font l'objet les étudiants et par le rapport de stage. Le supplément au diplôme est clair et présente les compétences acquises à travers le diplôme et renseigne sur les matières et les crédits. Le suivi de l'acquisition des compétences n'est pas fait à ce jour et il n'y a pas de livret personnalisé ou autre document spécifiquement dédié au suivi de l'acquisition des compétences.</p>
Suivi des diplômés
<p>Le suivi est réalisé via APOGEE. La très grande majorité des étudiants diplômés de la L3 s'orientent vers des masters. Une enquête a été mise en place au-delà des statistiques issues d'APOGEE, néanmoins les informations communiquées sur le suivi des diplômés sont partielles et ne permettent pas de porter une appréciation globale.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
<p>Le conseil de perfectionnement est composé des membres de l'équipe pédagogique, de représentants des étudiants, d'intervenants professionnels et de personnel administratif. Il se réunit une fois par an au début du second semestre. Le parcours <i>SS</i> en L 3 étant géré par l'IAE, un conseil de perfectionnement propre a été créé ce qui n'est pas dans l'esprit du cadre national des formations qui prévoit un conseil de perfectionnement au niveau de la mention afin d'en juger de la cohérence d'ensemble.</p> <p>On ignore si les échanges sont formalisés et diffusés à tous les intéressés mais l'équipe pédagogique a tenu compte des résultats concernant la faiblesse de sa politique de communication (sur la mobilité et les stages).</p> <p>La politique d'autoévaluation est mise en place à l'échelle de l'université. L'évaluation se fait à travers une enquête auprès des étudiants. Face au faible nombre de répondants, la représentativité est sans doute réduite.</p>

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- La place de la professionnalisation et des stages (en particulier pour les parcours *SS* et *DM*).
- La diversité de l'équipe pédagogique.

Points faibles :

- La faiblesse des mobilités étudiantes entrante ou sortante (Erasmus).
- Des outils de pilotage à développer à l'échelle de la mention et des parcours (suivi des diplômés).
- Un suivi et une évaluation des compétences à mettre en œuvre.

Avis global et recommandations :

La licence *AES* offre des parcours très variés et une véritable ouverture professionnelle. Elle s'appuie sur une offre de formation large et cohérente au regard des objectifs affichés, ce qui permet de la rendre attractive.

Cette mention pourrait renforcer son attractivité par une ouverture plus marquée vers l'international, par exemple en proposant un parcours en anglais ou en accompagnant plus d'étudiants vers une mobilité internationale. La licence *AES* pourrait par ailleurs proposer au 1^{er} semestre les mêmes cours à tous les étudiants qui pourraient ensuite s'orienter en choisissant l'un des cinq parcours au semestre 2.

Il importera également d'introduire des outils de pilotage à l'échelle de la mention et des parcours et de mettre en place un suivi et une évaluation des compétences.

Observations de l'établissement

Limoges, le 16 mai 2017

Alain CELERIER,
Président de l'Université de Limoges

à

Monsieur le Président du HCERES
A l'attention de Monsieur le Directeur du Département
d'Evaluation des Formations
2 rue Albert Einstein
75 013 PARIS



Affaire suivie par
Virginie Lefebvre
Directrice des Etudes
Tél. 05.55.14.92.81
virginie.lefebvre@unilim.fr

et Pascale TORRE
Vice-présidente CFVU
pascale.torre@unilim.fr

Réf :PFIP/DE/ML/1129

OBJET :

**Réponse aux observations sur le rapport d'évaluation de la formation
Licence d'AES**

Monsieur le Président,

La gouvernance de l'Université de Limoges et l'équipe de formation remercient le comité d'évaluation HCERES et ses différents membres pour le travail d'expertise réalisé et la qualité des échanges.

Le rapport qui en résulte analyse en profondeur le bilan de cette formation sur la période d'évaluation 2011-2016. Nous nous engageons à mettre en œuvre les démarches visant à satisfaire aux recommandations inscrites dans ce rapport.

Les observations du comité sur les différents critères de l'évaluation ne conduisent donc pas à des remarques particulières.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée.

Alain CELERIER

